

Ingénierie des Modes Amiables de Résolution des Différends (MARD)

RS5047 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	128g
Formacode(s)	13261
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2019
Date d'échéance	16/12/2024

Certificateur(s)

GSF FORMATION · SIRET : 82993588100013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification répond spécifiquement aux besoins des professionnels, idéalement juristes de formation, désireux de gagner en expertise sur les Modes Amiable de Résolution des Différends (MARD) par l'acquisition de compétences nouvelles. Elle porte sur 11 compétences. Ces compétences sont transversales et optimisent le potentiel et l'efficacité professionnelle des certifiés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste de 11 compétences axées autour de deux principales activités :

- Accompagner en amont de tout litige les acteurs économiques dans le déploiement de dispositifs MARD obligatoires et de dispositifs MARD stratégiques ;
- Contrôler la complétude, la complémentarité, la qualité et la performance d'un dispositif MARD internalisé et formuler des préconisations.

Le certifié sera capable de :

1. Contribuer à identifier les dispositifs juridiques de MARD obligatoires pour les acteurs économiques
2. Identifier les besoins stratégiques d'une organisation en MARD
3. Analyser une demande spécifique à un acteur économique
4. Réaliser un état des lieux des dispositifs MARD existant au sein d'une organisation
5. Mesurer les écarts entre le disponible et le besoin
6. Présenter l'architecture des offres de MARD du marché et leurs caractéristiques
7. Evaluer les performances des offres de MARD du marché
8. Sélectionner et préconiser des dispositifs optimisés de MARD pour une organisation
9. Contrôler la qualité d'un dispositif de MARD internalisé
10. Réaliser des veilles prospectives sur les MARD
11. S'astreindre à respecter un comportement éthique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury qui délivre la certification est composée de 3 membres :

1 avocat ;

1 médiateur ;

1 conciliateur de justice ayant chacun, au moins 3 ans de pratiques des MARD.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury qui délivre la certification est composée de 3 membres :

1 avocat ;

1 médiateur ;

1 conciliateur de justice ayant chacun, au moins 3 ans de pratiques des MARD.

Base légale

Date de décision	16/12/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://gsixte-formation.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5047/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 05/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	23 840 €
Coût moyen par dossier	2 167 €
Durée moyenne	150 h
Période	01/2020 – 12/2022
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	13 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.